

SAC-150508

UNIVERSITÉ DE MONCTON

235^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 8 mai 2015

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

EDMUNDSTON * MONCTON * SHIPPAGAN

**PRÉSENCES :**MEMBRES

Hector Adégbidi, professeur	Edmundston	François Renaud, professeur	Moncton
Hélène Albert, directrice	Moncton	Marthe Robichaud, professeure	Shippagan
Marie-France Albert, doyenne	Moncton	Lisa Roy, doyenne	Moncton
Shawn Beaulieu, étudiant	Moncton	Marie-Noëlle Ryan, professeure	Moncton
Sylvie Blain, professeure	Moncton	André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Paul-Émile Bourque, doyen	Moncton	Georges Semedo Cabral, étudiant	Moncton
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton	Céline Surette, professeure	Moncton
Andrea Cabajsky, professeure	Moncton	Raymond Thériège, recteur et vice-chancelier	U de M
Fatah Chetouane, professeur	Moncton		
Paul-André Chiasson, doyen	Moncton	<u>OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS</u>	
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Marianne Cormier, doyenne	Moncton	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston	Jacques Paul Couturier, vice-recteur	Edmundston
Jean-François Cyr, étudiant	Moncton	Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Étienne Dako, professeur	Moncton	Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales	Moncton
Sébastien Deschênes, professeur	Moncton	Teréz Rétfalvi, professeure retraitée	Moncton
Yahia Djaoued, professeur	Shippagan	Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	U de M
Jean-Jacques Doucet, directeur	U de M	Pascal Robichaud, registraire	Moncton
Lise Dubois, doyenne	U de M	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur <i>par intérim</i>	Shippagan
Pierrette Fortin, doyenne	Edmundston	Gérard Snow, président d'assemblée	Moncton
Luc Frenette, professeur	Edmundston		
Katherine Guérard, directrice	Moncton		
Izold Guihur, professeure	Moncton		
Guillaume A. Lanteigne, étudiant	Shippagan		
Francis LeBlanc, doyen	Moncton		
Gaston LeBlanc, doyen	Moncton		
Matthieu LeBlanc, professeur	Moncton		
Blanca Navarro Pardiñas, professeure	Edmundston		
Suzanne Ouellet, doyenne	Shippagan		

PERSONNES EXCUSÉES : Karl Bard et Jean-François Richard

ABSENCE : Denis Roy

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE.....	4
2.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION.....	4
3.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
4.	CORRESPONDANCE.....	4
5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-150306.....	4
7.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL.....	4
	7.1. (7.1) Règlements de l'Université de Moncton, la définition du corps professoral et l'effet sur les élections des sénatrices et des sénateurs.....	4
	7.2. (11.9) Abolition de la Maîtrise ès arts en philosophie.....	6
	7.3. Autres.....	6
8.	NOMINATIONS.....	6
	8.1. Comité conjoint de la planification.....	6
	8.2. Bureau de direction du Sénat académique.....	6
	8.3. Comité des programmes.....	7
	8.4. Comité d'appel du Sénat académique.....	7
	8.5. Comité d'attestation d'études.....	7
	8.6. Conseil de la langue française.....	8
	8.7. Comité de sélection des grades honorifiques.....	8
	8.7.1. Étudiante/étudiant.....	8
	8.7.2. Membre du Conseil des gouverneurs.....	8
9.	RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION.....	8
	9.1. Création du programme de Ph. D. en sciences appliquées.....	8
	9.2. Création d'une Mineure en langues étrangères.....	9
	9.3. Création d'une Mineure en allemand.....	9
10.	RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES.....	9
	10.1. Reconfiguration de la Majeure en criminologie.....	9
	10.2. Reconfiguration de Baccalauréat ès arts (général).....	9
	10.3. Règlement sur le programme de Baccalauréat d'études individualisées.....	10
	10.4. Passerelle pour infirmière ou infirmier auxiliaire.....	10
	10.5. Report du déploiement des programmes reconfigurés de la Faculté des sciences et de la Faculté des sciences de l'éducation.....	10
	10.6. Modification du Doctorat en éducation.....	10
	10.7. Abolition du Certificat en gérontologie.....	11
	10.8. Règlement 1.13.3 – <i>Étudiante et étudiant à statut particulier</i>	11
	10.9. Modification au règlement 5.3 – <i>Inscription tardive</i> et proposition d'un nouveau règlement 5.4 – <i>Arrivée</i>	11
	10.10. Résolutions transmises à titre d'information.....	11
11.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER.....	12
	11.1. Planification stratégique.....	12
	11.2. Autres.....	13
12.	SUIVI DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-150411.....	13
13.	AFFAIRES NOUVELLES.....	13
	13.1. Remerciements.....	13
14.	PROCHAINE RÉUNION.....	13
15.	ÉVALUATION DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE.....	13
16.	CLÔTURE.....	13

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	14
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	64
ANNEXE 3 : Documents	65
Document A : Ordre du jour adopté	A(1-2)
Document B : Règlement de l'Université de Moncton, la définition du Corps professoral et l'effet sur les élections des sénatrices et des sénateurs	B(1-93)
Document C : Nominations : Comités du Sénat académique	C(1-13)
Document D : Comité de sélection des grades honorifiques	D(1-3)
Document E : Rapport du Comité conjoint de la planification.....	E(1)
Document F : Rapport du Comité des programmes	F(1-122)

- * Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

7.1. **(7.1) Règlements de l'Université de Moncton, la définition du corps professoral et l'effet sur les élections des sénatrices et des sénateurs** (suite)

Option 2 : Ajout de deux sièges au Sénat académique afin de permettre la représentation d'une professeure ou d'un professeur à temps partiel et d'une ou d'un bibliothécaire.

Le Sénat académique examine les avantages et les désavantages des deux options. Une longue discussion s'ensuit (voir transcription du Sénat académique).

La proposition suivante fut mise aux voix.

R : 03-SAC-150508

Raymond Théberge, appuyé par Paul-Émile Bourque, propose :

« Que le Sénat académique adopte l'option 1 proposée par le Comité ad hoc, soit d'éliminer la catégorie générale afin de cibler l'un des postes pour une professeure ou un professeur à temps partiel et l'autre poste pour une ou un bibliothécaire. »

Vote sur R03	Pour 16	Contre 18	REJETÉE
--------------	---------	-----------	---------

Le Sénat académique poursuit ses délibérations. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 04-SAC-150508

Olivier Clarisse, appuyé par Sylvie Blain, propose :

« Que la catégorie générale soit ouverte de façon générale aux professeures et professeurs à temps partiel (chargées et chargés de cours et monitrices et moniteurs cliniques), aux bibliothécaires et aux professeures et professeurs réguliers. »

Vote sur R04	Pour 21	Contre 15	ADOPTÉE
--------------	---------	-----------	---------

Le Sénat académique poursuit sa réflexion en examinant le collège électoral. En d'autres mots, les professeures et les professeurs à temps plein et à temps partiel sont élus par qui? De plus, il s'agirait de préciser à savoir qui peut se présenter aux élections en tant que représentantes ou représentants de la faculté. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 05-SAC-150508

Paul-André Chiasson, appuyé par Izold Guihur, propose :

« Que le Comité ad hoc se penche sur la composition du collège électoral pour chacune des catégories et qu'il éclaire la question à savoir qui peut représenter une faculté comme sénatrice ou sénateur. »

La secrétaire générale explique que le Comité *ad hoc* a terminé son mandat et qu'il est dissout. Elle suggère que le Bureau de direction du Sénat académique soit chargé de cette étude, le cas échéant.

Amendement

R : 06-SAC-150508

Paul-André Chiasson, appuyé par Paul-Émile Bourque, propose :

« Que l'on modifie la proposition principale à : Que le Bureau de direction du Sénat académique (BDS) se penche... »

Vote sur R06	Pour 27	Contre 8	ADOPTÉE
--------------	---------	----------	---------

Vote sur R05 (amendée)	Pour 25	Contre 12	ADOPTÉE
------------------------	---------	-----------	---------

7.1. **(7.1) Règlements de l'Université de Moncton, la définition du corps professoral et l'effet sur les élections des sénatrices et des sénateurs** (suite)

Aux fins du procès-verbal, la résolution principale amendée s'écrit comme suit :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique se penche sur la composition du collège électoral pour chacune des catégories et qu'il éclaircisse la question à savoir qui peut représenter une faculté comme sénatrice ou sénateur. »

Pause de 10 h 25 à 10 h 40

Le Sénat académique note que des travaux ont été faits par rapport à la terminologie utilisée dans les *Statuts et règlements* et certaines confusions que ceci peut engendrer. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 07-SAC-150508

Georges Semedo Cabral, appuyé par Guillaume Lanteigne, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique (BDS), sur la base de travaux faits par le Comité ad hoc, nous revienne avec des propositions d'uniformisation des Statuts et règlements concernant les définitions de personnel enseignant, corps professoral, et termes similaires. »

Vote sur R07

Pour 16

Contre 13

ADOPTÉE

7.2. **(11.9) Abolition de la Maîtrise ès arts en philosophie**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que ce point est à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche. Cette réunion aura lieu le 12 mai prochain.

7.3. **Autres**

Aucun autre point n'est soulevé.

8. NOMINATIONS

Voir le Document C, p. 1-13

8.1. **Comité conjoint de la planification**

R : 08-SAC-150508

Mise en candidature :

Jean-François Cyr

Proposé par Shawn Beaulieu

Jean-François Cyr est élu membre du Comité conjoint de la planification.

8.2. **Bureau de direction du Sénat académique**

R : 09-SAC-150508

Mise en candidature :

Jean-François Cyr

Proposé par Shawn Beaulieu

Jean-François Cyr est élu membre du Bureau de direction du Sénat académique.

8.3. Comité des programmes

R : 10-SAC-150508

Mises en candidature :

Shawn Beaulieu
Georges Semedo Cabral

Proposé par Jean-François Cyr
Proposé par Jean-François Cyr

Shawn Beaulieu et **Georges Semedo Cabral** sont élus membres du Comité des programmes.

8.4. Comité d'appel du Sénat académique

Étudiants

R : 11-SAC-150508

Mises en candidature :

Shawn Beaulieu
Jean-François Cyr

Proposé par Georges Semedo Cabral
Proposé par Georges Semedo Cabral

Shawn Beaulieu et **Jean-François Cyr** sont élus membres du Comité d'appel du Sénat académique.

Étudiants suppléants

R : 12-SAC-150508

Mises en candidature :

Karl Bard
Guillaume Lanteigne

Proposé par Jean-François Cyr
Proposé par Jean-François Cyr

Karl Bard et **Guillaume Lanteigne** sont élus membres suppléants du Comité d'appel du Sénat académique.

8.5. Comité d'attestation d'études

Étudiants

R : 13-SAC-150508

Mises en candidature :

Karl Bard
Guillaume Lanteigne

Proposé par Jean-François Cyr
Proposé par Jean-François Cyr

Karl Bard et **Guillaume Lanteigne** sont élus membres du Comité d'attestation des études.

Étudiants suppléants

R : 14-SAC-150508

Mises en candidature :

Jean-François Cyr
Georges Semedo Cabral

Proposé par Shawn Beaulieu
Proposé par Shawn Beaulieu

Jean-François Cyr et **Georges Semedo Cabral** sont élus membres suppléants du Comité d'attestation des études.

8.6. **Conseil de la langue française**

R : 15-SAC-150508

Mise en candidature :

Georges Semedo Cabral Proposé par Shawn Beaulieu

Georges Semedo Cabral est élu membre du Conseil de la langue française.

8.7. **Comité de sélection des grades honorifiques**

8.7.1. **Étudiante/étudiant**

R : 16-SAC-150508

Mise en candidature :

Karl Bard Proposé par Jean-François Cyr

Karl Bard est élu membre du Comité de sélection des grades honorifiques.

8.7.2. **Membre du Conseil des gouverneurs**

Voir le Document D, p. 1-3

R : 17-SAC-150508

Mises en candidature :

Jeannita Bernard Proposée par le Comité de gouvernance
 Micheline Daigle-LeBlanc Proposée par le Comité de gouvernance

Vote par scrutin secret

Scrutatrice et scrutateur : Teréz Rétfalvi et Pascal Robichaud

Jeannita Bernard est élue membre du Comité de sélection des grades honorifiques.

R : 18-SAC-150508

Lacina Coulibaly, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R18 Pour 21 Contre 1 ADOPTÉE

9. **RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

Voir le Document E, p. 1

9.1. **Création du programme de Ph. D. en sciences appliquées**

R : 19-SAC-150508

André Samson, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création du programme de Ph. D. en sciences appliquées. »

Vote sur R19 Pour 34 Contre 2 ADOPTÉE

10.2. **Reconfiguration de Baccalauréat ès arts (général)** (suite)**R : 23-SAC-150508** (suite)*Il est proposé :*

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au Baccalauréat ès arts (général) afin qu'il devienne le Baccalauréat en études individualisées et que le programme soit offert dans les trois constituantes de l'Université. »

Vote sur R23

Pour 32

Contre 2

ADOPTÉE

10.3. **Règlement sur le programme de Baccalauréat d'études individualisées****R : 24-SAC-150508**

André Samson, appuyé par Lisa Roy, propose :

« Que le Sénat académique accepte la modification proposée au règlement universitaire 2.5 — Baccalauréat ès arts général. »

Vote sur R24

unanime

ADOPTÉE

10.4. **Passerelle pour infirmière ou infirmier auxiliaire****R : 25-SAC-150508**

André Samson, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création de la Passerelle pour infirmière ou infirmier auxiliaire menant à la troisième année du programme de Baccalauréat en science infirmière (pour étudiante ou étudiant régulier). »

Vote sur R25

unanime

ADOPTÉE

10.5. **Report du déploiement des programmes reconfigurés de la Faculté des sciences et de la Faculté des sciences de l'éducation****R : 26-SAC-150508**

André Samson, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte le report en septembre 2016 du déploiement des programmes reconfigurés de la Faculté des sciences et de la Faculté des sciences de l'éducation. »

Vote sur R26

Pour 36

Contre 1

ADOPTÉE

10.6. **Modification du Doctorat en éducation****R : 27-SAC-150508**

André Samson, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte le projet de modification des conditions d'admission et de composition de programme du Doctorat en éducation. »

Vote sur R27

unanime

ADOPTÉE

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

11.1. Planification stratégique

Le Sénat académique discute longuement (50 minutes) des enjeux de l'Université relativement au sous-financement des universités publiques de la Province. Le recteur et vice-chancelier rappelle que la Province a entamé une révision stratégique de nombreux programmes provinciaux. Cette révision touchera les programmes, les projets, les dossiers qui sont liés à l'éducation universitaire et postsecondaire. Il rappelle que le gouvernement veut retrancher près de 600 M\$, dont 175 M\$ sont intouchables.

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il participe activement aux consultations publiques menées par la Province. Étant souvent le seul recteur présent, il explique que sa présence lui permet de saisir de mieux en mieux les stratégies provinciales. Il estime que de ces rencontres, les dirigeants rédigeront des mémoires et des rapports qui seront à la base de décisions importantes. Le prochain forum aura lieu les 21 et 22 mai à Fredericton en présence des intervenantes et des intervenants de l'éducation postsecondaire.

Le recteur et vice-chancelier indique que la stratégie du gouvernement est enclenchée et que des décisions seront probablement prises en septembre. Il réitère que le gouvernement est très sérieux. Plusieurs réunions avec les représentantes et les représentants du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail auront lieu au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

Par ailleurs, plusieurs thèmes semblent retenir l'attention des élus, notamment l'imputabilité des universités, des présentations devant des comités parlementaires, la reddition de comptes (voir la nouvelle loi intitulée « *Accountability Act* » en Nouvelle-Écosse).

Le recteur et vice-chancelier rappelle qu'il faut continuer à faire notre travail. L'Université n'a pas la mission de créer des « *job-ready graduates* », mais bien de créer des universitaires capables de s'adapter rapidement aux besoins de la société.

La présentation du recteur et vice-chancelier a soulevé plusieurs points, dont les suivants :

- Il ne faut pas devenir un gros collègue communautaire.
- Notre taux de placement des étudiantes et des étudiants est la preuve que nous répondons aux besoins de la société.
- Depuis le 11 avril 2015, certains postes-cadres ont été éliminés et certains postes temporaires n'ont pas été remplacés.
- Le budget annuel 2015-2016 a été adopté le 11 avril 2015.
- Il y a beaucoup d'incertitudes par rapport au gel salarial. Le recteur précise que cette mesure doit être négociée. Elle ne peut être imposée.
- S'il n'y a pas de gel salarial (des professeures et des professeurs), il faudra trouver d'autres options. Une décision doit être prise d'ici le 15 juin.
- Soyons proactifs! Nous devons développer un plan de réduction des dépenses.
- Une mesure possible est de mettre en place une *Politique d'évaluation des services*.
- Qu'en est-il du plan de relance? Le recteur précise qu'il faut faire front commun et promouvoir l'Université.
- C'est l'Université de Moncton qui va décider où l'on s'en va.
- Il faut avoir une attitude agressive. Soyons responsables.
- Le rapport de Pierre-Marcel Desjardins sur les écoles francophones dit clairement qu'il faut du financement. Il faut le bonifier. L'Université de Moncton a un caractère unique. Si l'on coupe nos programmes, les jeunes iront ailleurs.
- Le budget adopté n'est pas confidentiel; il est affiché sur le microsite de l'Université.
- Comment avez-vous établi les cibles financières pour les unités? Le VRARH explique que plusieurs hypothèses ont été développées.
- Des discussions fondamentales doivent avoir lieu. On ne peut recruter et retenir les jeunes sans assurer la qualité de l'enseignement.
- Le concept de « qualité » peut varier d'une institution à l'autre, d'un gouvernement à l'autre.

Plusieurs sénatrices et sénateurs remercient le recteur et vice-chancelier pour cet échange.

11.2. **Autres**

Aucune autre question n'est soulevée.

12. SUIVI DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-150411

Un sénateur soulève des questions par rapport aux changements apportés à la Faculté des sciences de l'éducation. On note que le budget a été réduit et que ceci entraîne des ajustements à la baisse par rapport au nombre de chargées et chargés de cours ainsi que de stagiaires. On note que malgré ces rectifications, il faut encore trouver des économies.

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1. **Remerciements**

Le recteur et vice-chancelier remercie chaleureusement Hélène Albert, Marie-France Albert, Sylvie Blain, Andrea Cabajsky, Paul André Chiasson, Étienne Dako, Sébastien Deschênes, Yahia Djaoued, Luc Frenette, Katherine Guérard, Julie Marcoux, Suzanne Ouellet, Denis Roy, Marie-Noëlle Ryan et Céline Surette qui termineront leur mandat au sein du Sénat académique le 30 juin prochain. Merci beaucoup.

14. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 21 août 2015 à 8 h 30.

15. ÉVALUATION DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Gérard Snow quitte la salle.

Le Sénat académique procède à l'évaluation du président d'assemblée.

16. CLÔTURE

La séance est levée à 14 h 30.

Contresigné le _____

Raymond Théberge, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale

SAC-150508

ANNEXE 1

Transcription de la 235^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 8 mai 2015

Disponible sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**

SAC-150508

ANNEXE 2

Enregistrement de la 235^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 8 mai 2015

Enregistrement déposé aux

Services des archives de l'Université de Moncton

Séance enregistrée par

**Réjean Kenny
Direction générale des technologies
Université de Moncton**

SAC-150508

ANNEXE 3

Documents de la 235^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 8 mai 2015

Document A : Ordre du jour adopté	A(1-2)
Document B : Règlement de l'Université de Moncton, la définition du Corps professoral et l'effet sur les élections des sénatrices et des sénateurs	B(1-93)
Document C : Nominations : Comités du Sénat académique	C(1-13)
Document D : Comité de sélection des grades honorifiques	D(1-3)
Document E : Rapport du Comité conjoint de la planification.....	E(1)
Document F : Rapport du Comité des programmes	F(1-122)

Documents déposés sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>